

TRANSPORT, VILLE DE ROANNE

VALIDITÉ DES ABONNEMENTS DE STATIONNEMENT PAYANT

Roanne



Contrairement à ce qui est paru récemment, les abonnements de stationnement délivrés par la Police municipale ne peuvent pas être utilisés sur l'ensemble des zones payantes

Publié le 27 février 2018

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Lorsqu'ils achètent leurs abonnements, les usagers se voient remettre une liste répertoriant les zones de validité. Il leur convient donc de respecter les zones valides : **liste à télécharger.**

Attention, à compter du 19 février, l'utilisation non conforme des abonnements entraînera une verbalisation (17€ si payé sous 3 jours, 35€ au-delà).

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

